

Modèle de pratique de la Collection RAN

<p>Nom de la pratique</p> <p>Par « pratique » nous entendons une activité/méthode/outil utilisé actuellement ou par le passé par des professionnels et/ou membres de la communauté.</p>	<p>Séminaire et formation pour le personnel pénitentiaire</p>
<p>Description (maximum 300 mots)</p> <p>Courte description de l'objectif de la pratique et de la méthode de travail utilisée. Notez que dans cette description, il doit être clair que la pratique <u>est liée de manière explicite à la prévention et/ou lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent</u>. Cela signifie que les objectifs et/ou les activités/méthodes de la pratique doivent être liés à la prévention et la lutte contre la radicalisation et/ou l'extrémisme violent. Les pratiques dans lesquelles ce lien n'est pas évident ne peuvent figurer dans la Collection RAN</p>	<p>Pendant ce séminaire d'une journée, le personnel pénitentiaire devrait mieux comprendre la radicalisation, l'extrémisme et le terrorisme, en particulier la radicalisation en prison et les processus de radicalisation.</p> <p>Il apporte également un aperçu sur l'islamisme et le salafisme, sur l'extrémisme de droite et de gauche et sur les groupes concernés par ces phénomènes en Autriche; il aborde également les indicateurs de radicalisation et les procédures à suivre une fois celle-ci détectée.</p> <p>Le séminaire est divisé en trois unités, composées d'enseignants et de conférenciers spécialisés dans le domaine auprès des services pénitentiaires, le Réseau pour la cohésion sociale, le dialogue, la prévention de l'extrémisme et la démocratie (Netzwerk sozialer Zusammenhalt für Dialog, Extremismusprävention und Demokratie) (DERAD) ainsi que l'Agence fédérale pour la protection de l'Etat et la lutte contre le terrorisme.</p> <p>Les publics cibles sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> • le personnel pénitentiaire (formation continue); • le personnel pénitentiaire en formation professionnelle (formation de base et agents pénitentiaires en service). <p>Ce séminaire de courte durée fait actuellement partie de la formation continue pour les volontaires et constitue un élément obligatoire de la formation de base. Un programme "avancé" d'une durée de 2 à 3 jours est prévu pour ceux qui</p>

	souhaitent poursuivre leur formation. Depuis novembre 2016, environ 900 membres du personnel ont bénéficié de la formation.
Examiné par les pairs	Non
Principaux thèmes Veuillez <u>sélectionner</u> les deux thèmes clés qui correspondent le mieux à la pratique.	Prison et probation Formation
Public cible Veuillez <u>choisir</u> au moins un public cible correspondant le mieux à la pratique.	Prison / probation / praticiens des services judiciaires Premiers intervenants ou praticiens
Couverture géographique Veuillez indiquer où la pratique a été/est mise en œuvre (pays, régions, villes).	Autriche
Début de la pratique Veuillez indiquer quand (année) la pratique a été développée et mise en œuvre afin d'indiquer sa maturité. Si la pratique n'est plus active, veuillez indiquer quand elle a pris fin.	Novembre 2016: La pratique de formation est toujours en cours.
Produits livrables Veuillez indiquer si la pratique a débouché sur des réalisations concrètes, telles que (des liens vers) des manuels, modules de formation, vidéos.	Formation présentielle La formation a commencé en novembre 2016. Même si un séminaire d'une journée est très court (pour répondre aux nombreuses questions soulevées par les participants), il est néanmoins suffisant pour les sensibiliser. Elle a été développée à partir de zéro et n'est pas liée à d'autres initiatives ou théories.
Faits et évaluation Courte description des <u>mesures de performance</u> de la pratique, comprenant	L'évaluation de la formation s'est déroulée à la fin du mois de janvier 2017. Les commentaires des participants étaient positifs : ils apprécient les informations sur le salafisme/l'islam/le processus de radicalisation, car leurs connaissances sur ces sujets étaient jusqu'à présent très limitées. Cette partie du

<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>des avis qualitatifs et des données quantitatives (statistiques)</u>, par exemple la mesure de la réussite de votre projet ou intervention. 2. <u>une évaluation et des avis</u>, y compris des enquêtes et/ou preuves empiriques. Par exemple, avez-vous procédé à une évaluation interne ou externe ? Avez-vous encouragé votre groupe cible à vous donner son avis ? 3. <u>un examen par des pairs</u> : quelles ont été les impressions du groupe de travail du RAN (éventuellement suite à une visite d'étude) concernant la pratique. <p>Veillez préciser les résultats de vos activités de surveillance et d'évaluation.</p>	<p>séminaire est considérée comme un véritable moment fort pour les participants.</p> <p>Les intervenants de l'Agence fédérale pour la protection de l'État et la lutte contre le terrorisme ont été également particulièrement appréciés: leurs renseignements étaient à jour et ont pu apporter aux participants un tableau complet des stratégies de l'Agence. Ces commentaires ont eu pour effet de prolonger le temps alloué aux présentations du DERAD et celles des agences fédérales.</p>
<p>Durabilité et transférabilité (200 mots maximum)</p> <p>Courte description de la pérennité et de la transférabilité de la pratique, notamment des informations sur ses coûts. <u>Veillez préciser quels éléments sont transférables et comment.</u></p>	<p>La structure de la pratique est transposable à d'autres pays ou à une formation dans d'autres secteurs. Le contenu religieux convient à tous.</p>
<p>Présentation et discussion lors d'une réunion du RAN</p> <p>Notez que pour figurer dans la Collection, la pratique doit de préférence être désignée lors d'une réunion du RAN. Indiquez le nom du groupe de travail/événement du RAN, la date, le lieu et l'objet de la réunion.</p>	<p>Cette pratique a été consignée en collaboration avec le Réseau Européen des centres de formation des personnels pénitentiaires (EPTA) et l'Organisation européenne des services pénitentiaires et correctionnels (EuroPris).</p>
<p>Liens avec d'autres initiatives ou financements de l'UE (100 mots maximum)</p> <p>Indiquez comment votre projet a été financé, si votre pratique est</p>	<p>-</p>

<p>liée à d'autres initiatives ou projets de l'UE ET indiquez clairement s'il est (co)financé par l'UE et, si c'est le cas, par quels fonds. Exemples : Erasmus +, Fonds pour la sécurité intérieure (FSI), Fonds social européen (FSE), Horizon 2020, etc.</p>	
<p>Organisation (Insérez une description de 100 mots maximum et sélectionnez le type d'organisation) Décrivez brièvement l'organisation à l'origine de cette pratique, notamment son statut légal, p.ex. ONG, organisme de l'État, société limitée, organisation caritative, etc.</p>	<p>Ministère fédéral autrichien, Affaires constitutionnelles, Réformes, Déréglementation et Justice Type d'organisation : Établissement public</p>
<p>Pays d'origine Pays dans lequel la pratique est utilisée.</p>	<p>Autriche</p>
<p>Contacts Veuillez préciser les coordonnées de la personne à contacter dans l'organisation, notamment son nom et son adresse e-mail.</p>	<p>erich.hubmann@justiz.gv.at et urthemartin.hoffmann@justiz.gv.at</p>
<p>Dernière mise à jour (année)</p>	<p>2019</p>